



Glossaire technique

Bassin versant : territoire où toutes les eaux s'écoulent vers le point le plus bas appelé exutoire.

DBO5 : demande biologique en oxygène sur 5 jours (indicateur de pollution organique biodégradable).

Cours d'eau : qualification de la jurisprudence avec pour critères essentiels la notion de lit naturel existant ou ayant existé et la présence d'un débit suffisant la majeure partie de l'année.

DCO : demande chimique en oxygène (indicateur de l'ensemble de la pollution oxydable).

Débit réservé : débit minimal garantissant en permanence la vie aquatique tout en respectant les différents usages.

Déchet : résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, substance, matériau, produit ou plus généralement bien meuble ou abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon.

Effluent : eaux usées ou déchets liquides industriels rejetés directement ou indirectement dans les eaux.

Épandage : dépôts de substances sur des champs de culture.

Eq.H ou équivalent habitant : estimation de la quantité de pollution rejetée par un usager domestique ou charge organique biodégradable ayant une DBO5 de 60 grammes d'oxygène par jour.

Fossé : chenal artificiel permettant l'évacuation d'eaux temporaires (eaux pluviales, ...).

Lit mineur, lit majeur : voir fiche "intervention sur cours d'eau".

Nappe d'accompagnement : masse d'eau dans le sous-sol qui est en liaison hydraulique avec un cours d'eau permanent.



Glossaire administratif

DCE : Directive Cadre Européenne sur l'Eau fixant les objectifs à atteindre pour les eaux de surface et souterraines en 2015 (notion de bon état chimique et écologique).

CODERST : Comité Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques.

DIG : Déclaration d'Intérêt Général, procédure permettant aux collectivités de réaliser des travaux publics ou d'urgence.

IOTA : Sigle pour Installation, Ouvrage, Travaux et Activité.

NATURA 2000 : Réseau écologique européen de territoires visant, par des mesures réglementaires, administratives ou contractuelles, à maintenir dans un état de conservation favorable les types d'habitats et d'espèces d'intérêt patrimonial.

PGE : Plan de Gestion des Étiages, document définissant les moyens de restaurer les "équilibres" entre usages et ressources.

Prescriptions : Mesures à respecter définies par arrêté ministériel (prescriptions générales) ou par arrêté préfectoral (prescriptions particulières).

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, établi à l'échelle d'un bassin élémentaire.

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, établi à l'échelle du bassin Adour-Garonne.

ZNIEFF, ZICO : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux : inventaires d'intérêts environnementaux particuliers à prendre en compte dans le cas d'aménagements dans ces zones.